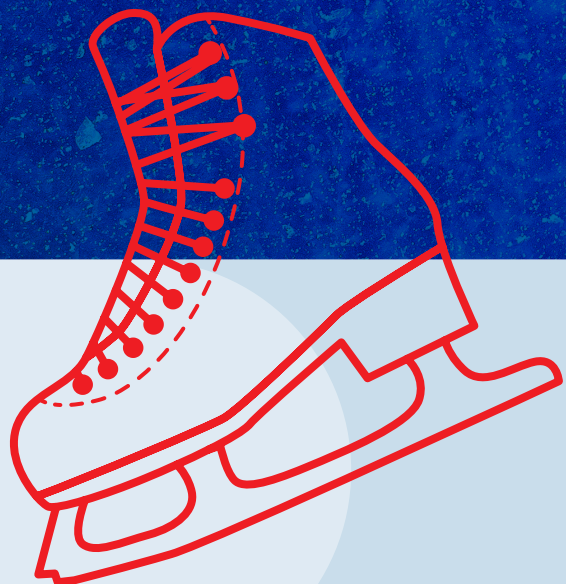


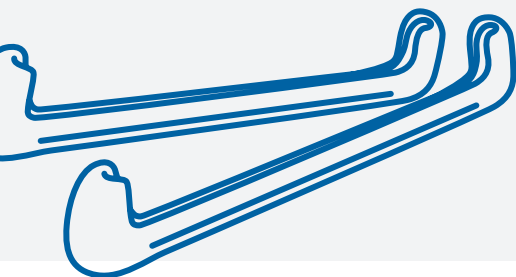


Règlements des sports d'hiver

Patinage artistique



Sommaire



Épreuves en simple	3
Épreuves en solo et danses sur tracé	8
Tirage au sort des danses sur tracé	9
Épreuves de patinage en couple – Style libre	10
Niveau maître – Style libre	12
Règles	14
Annexe A	18

Exigences techniques de patinage artistique d'Olympiques spéciaux 2021-2022

(Événements nationaux de Patinage Canada)

Olympiques spéciaux Canada (OSC) a établi ses règlements de patinage artistique en s'appuyant sur ceux des programmes Patinage Plus et Patinage STAR de Patinage Canada. Les règlements de l'Union internationale de patinage et de Patinage Canada s'appliquent aux compétitions d'OSC, sauf en cas d'incompatibilité avec les règlements sportifs officiels d'OSC, auquel cas les règlements officiels de patinage artistique d'OSC suivants s'appliquent.

Remarque : Toute référence à la musique vocale permise concerne uniquement les événements nationaux de Patinage Canada.

Catégories SUPPLÉMENTAIRES : (Ces catégories NE SERONT PAS offertes aux compétitions provinciales ou aux Jeux du Canada). Les compétitions régionales et sur invitation peuvent offrir plus de catégories que les catégories de patinage artistique de Patinage Canada énoncées pour Olympiques spéciaux, si le temps le permet. Certaines compétitions peuvent compter des éléments de Patinage Plus de Patinage Canada, sauf les compétitions aux niveaux provincial ou national. Les patineurs ne peuvent s'inscrire que dans un système, soit les catégories des compétitions des éléments de Patinage Plus ou les catégories de Patinage Canada pour Olympiques spéciaux.

Toute catégorie des exigences techniques des programmes de Patinage STAR peut être utilisée, p. ex. improvisation, interprétation, démonstration, etc. Ces catégories ne seront pas offertes aux compétitions provinciales ou nationales.

A. Épreuves officielles

ÉPREUVES EN SIMPLE : hommes ou femmes

Niveaux 1 à 6 et épreuve ouverte
(programme de style libre seulement)

ÉPREUVES DE DANSE : solo ou danses sur tracé

Niveaux Introduction* et 1 à 6 (2 danses sur tracé prescrit déterminées selon le tirage au sort de Patinage STAR de Patinage Canada)

*Veuillez noter que l'épreuve de danse de niveau Introduction est seulement consacrée aux éléments et n'est pas offerte en compétition provinciale ou nationale.

ÉPREUVES EN COUPLE

Niveaux 1 à 3 (programme de style libre seulement)

Pour connaître les conditions d'admissibilité, veuillez consulter les renseignements sur les épreuves.

B. Exigences techniques des programmes de patinage artistique d'Olympiques spéciaux

ÉPREUVES EN SIMPLE

Niveau 1

Pour les patineurs travaillant les étapes 1 à 3 du programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas avoir fait l'étape 4.

***Règle de sécurité pour le niveau 1 – Les patineurs sont tenus de porter un casque protecteur homologué CSA en tout temps, y compris en compétition.**

Programme de style libre d'une durée de 1 min +/- 10 s (musique vocale permise). Le programme doit comporter les éléments suivants des étapes 1 à 3 du programme Patinage Plus :

6 éléments en tout

2 sauts

- a. Saut glissé avant sur deux pieds
- b. Saut glissé arrière sur deux pieds

2 virages

- a. Virage avant sur 2 pieds
- b. Virage arrière sur 2 pieds

1 glissé

- a. Glissé avant 2 pieds à 1 pied sur une courbe

Autre

- a. Séquence de poussées et de glisses arrière

Aucune répétition d'un saut, d'un glissé ou autre. Aucun élément supérieur à ceux de l'étape 3 du programme Patinage Plus. Voir les critères d'évaluation du programme Patinage Plus de Patinage Canada. Les juges notent les aspects suivants : habiletés de patinage, performance et exécution.

Niveau 2

Pour les patineurs travaillant les étapes 4 à 6 du programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas avoir fait l'étape 6.

***Règle de sécurité pour le niveau 2 (pour les patineurs n'ayant pas encore réussi l'étape 5) – Les patineurs sont tenus de porter un casque protecteur homologué CSA en tout temps, y compris en compétition.**

REMARQUE : Si un patineur ne porte pas de casque protecteur lors d'un événement, il doit fournir la fiche de rendement de Patinage Plus prouvant qu'il a terminé l'étape 5 avec succès.

Programme de style libre d'une durée maximale de 1 min 40 s (musique vocale permise). Le programme doit comporter les éléments suivants des étapes 4 à 6 du programme Patinage Plus :

6 éléments en tout

3 sauts

- a. Saut puissant
- b. Saut puissant avec rotation (saut de valse)
- c. Combinaison de sauts – d'avant à arrière sur 2 pieds – d'arrière à avant sur 2 pieds

2 pirouettes

- a. Pirouette avant sur 1 pied (carre spiralée à partir d'une position stationnaire ou croisés arrière)
- b. Pirouette assise sur 2 pieds

1 arabesque

- a. Arabesque avant (choix de pied, sans appui)

Aucune répétition d'un saut, d'une pirouette ou d'une arabesque. Aucun élément supérieur à ceux de l'étape 6 du programme Patinage Plus. Voir les critères d'évaluation du programme Patinage Plus de Patinage Canada. Les juges notent les aspects suivants : habiletés de patinage, performance et exécution.

Niveau 3

Pour les patineurs du programme Patinage STAR ayant réussi l'étape 6 du programme Patinage Plus. Pour les patineurs qui ne maîtrisent pas plus de 3 sauts simples.

Programme de style libre d'une durée maximale de 1 min 40 s (musique vocale permise). Le programme doit comprendre des éléments de STAR 1.

6 éléments en tout

3 sauts

- a. Saut de valse
- b. Salchow
- c. Saut de boucle piquée

2 pirouettes

- a. Pirouette avant debout
- b. Pirouette arrière debout

1 arabesque

- a. Séquence de pas circulaires en position arabesque *2 arabesques, une sur chaque pied, exécutées en cercle dans la même direction.

Aucune répétition d'un saut, d'une pirouette ou d'une arabesque. Aucun élément supérieur à ceux de STAR 1. Voir les critères d'évaluation de STAR 1. Les juges notent les aspects suivants : habiletés de patinage, performance et exécution.



Niveau 4

Pour les patineurs qui ne maîtrisent pas plus de 5 sauts simples. Programme de style libre d'une durée de 2 min +/- 10 s (musique vocale permise).

9 éléments en tout

5 sauts

- a. Simple salchow
- b. Simple boucle piquée
- c. Combinaison saut de valse + simple boucle piquée
- d. Simple boucle
- e. Simple Flip ou Lutz

2 pirouettes

- a. Pirouette arrière debout
- b. Pirouette assise ou arabesque avec entrée avant, sans changement de pied, sans entrée sautée et sans variation de positions. Une pirouette avant debout est interdite.

1 séquence d'arabesques avant

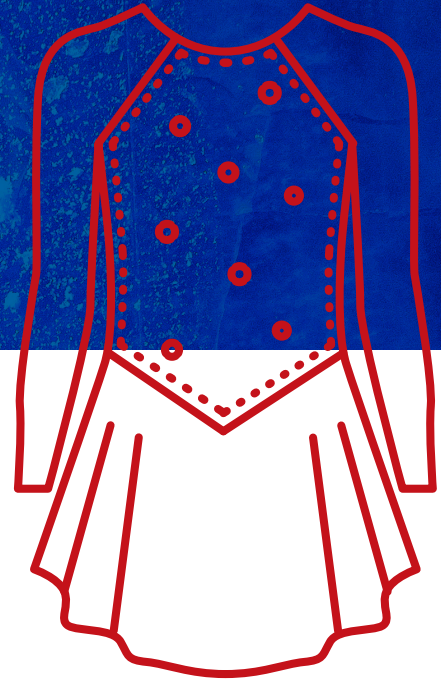
- a. Une séquence de deux arabesques avant sur chaque pied, séparée par 8 pas au maximum et sans appui sur la carre intérieure ou extérieure. Chaque arabesque doit être maintenue pendant un minimum de trois secondes.

1 séquence de virages

- a. Virage trois avant extérieur, croisés arrières et Choctaw arrière intérieur – 4 répétitions (deux séquences par pied doivent être exécutées, p. ex. : D-G-D-G).

Aucun saut, pirouette ou arabesque supplémentaire. Aucun élément supérieur à ceux de STAR 2.

Voir les critères d'évaluation de STAR 2. Les juges notent les aspects suivants : habiletés de patinage, performance et exécution selon les critères d'évaluation de STAR 2.



Niveau 5

Pour les patineurs qui ne maîtrisent pas les doubles sauts.
Programme de style libre d'une durée de 2 min. +/-10 s
(musique vocale permise).

8 éléments en tout

5 sauts

- a. Tous les sauts simples sont permis incluant le saut de type axel
- b. Doit inclure au moins 1 saut de type axel (saut de valse ou axel simple)
- c. Doit inclure 5 types de sauts simples différents (note : le saut de valse et l'axel sont considérés être du même type). Si les 5 différents types d'éléments de saut ne sont pas exécutés, le type d'élément de saut répété sera invalidé.
- d. Doit inclure une combinaison simple boucle + simple boucle (**aucun autre saut de boucle ne peut être exécuté**).
- e. 1 combinaison de sauts additionnelle au maximum (*les combinaisons de sauts ne peuvent comporter plus de 2 sauts).
- f. Les séquences de sauts sont interdites.
- g. Aucun saut ne doit être exécuté plus de deux fois. Tout saut répété doit être exécuté en combinaison.

2 pirouettes

- a. Doit inclure une pirouette arrière debout.
- b. Doit inclure une combinaison avec au moins une pirouette arabesque et une position assise et doit débiter avec une entrée avant. Pas d'entrée sautée, pas de variation de position, le changement de pied est facultatif.

1 séquence d'arabesques avant

- a. Une séquence de deux arabesques avant sur chaque pied, séparée par 4 pas au maximum et sans appui sur la carre intérieure ou extérieure. Chaque arabesque doit être maintenue pendant un minimum de trois secondes.

Aucun saut, pirouette ou arabesque supplémentaire.

Aucun élément supérieur à ceux de STAR 4.

Voir les critères d'évaluation de STAR 3. Les juges notent les aspects suivants : habiletés de patinage, performance et exécution selon les critères d'évaluation de STAR 3.

Niveau 6

Pour les patineurs qui travaillent les doubles sauts. Programme de style libre d'une durée de 2 min +/- 10 s (musique vocale permise).

8 éléments en tout

5 sauts

- a. 2 doubles sauts au maximum. Les doubles sauts ne peuvent ni faire partie d'une combinaison ni être répétés.
- b. Doit inclure au moins un saut de type axel. Si aucun saut de type axel n'est exécuté, le dernier élément de saut sera invalidé.
- c. 2 combinaisons de sauts au maximum. Les combinaisons de sauts ne peuvent comporter plus de deux sauts.
- d. Les séquences de sauts sont interdites.
- e. Aucun saut ne doit être exécuté plus de deux fois. Tout saut répété doit être exécuté en combinaison.

2 pirouettes

- a. Une pirouette assise ou arabesque. Entrée sautée facultative, pas de changement de pied, pas de variation de position.
- b. Une pirouette combinée. Pas d'entrée sautée et pas de variation de position, changement de pied facultatif. Les 3 positions de base doivent être tentées à défaut de quoi le pointage de l'exécution (PE) accordé par les juges reflétera la lacune.

1 séquence d'arabesques avant

- a. Une séquence de deux arabesques avant sur chaque pied, séparée par 4 pas au maximum et sans appui sur la carre intérieure ou extérieure. Chaque arabesque doit être maintenue pendant un minimum de trois secondes.

Aucun saut, pirouette ou arabesque supplémentaire.

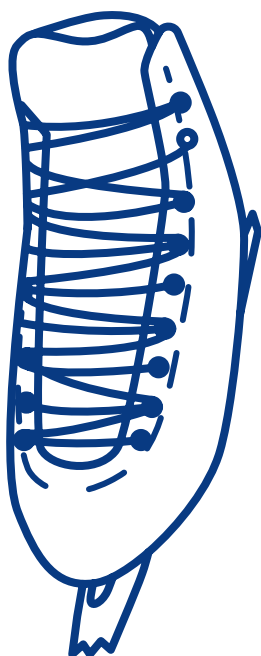
Aucun élément supérieur à ceux de STAR 5.

La notation par calcul de point cumulative sera utilisée (CPC).



Épreuve ouverte

Les patineurs doivent avoir réussi l'évaluation de style libre de STAR 6 ou de niveau supérieur. Épreuve destinée aux patineurs capables d'exécuter plus de 2 doubles sauts. Programme de style libre d'une durée de 3 min +/- 10 s (musique vocale permise).



6 sauts

- a. Tous les sauts sont permis.
- b. Doit inclure au moins un saut de type axel. Si aucun saut de type axel n'est exécuté, le dernier élément de saut sera invalidé.
- c. 3 combinaisons ou séquences de sauts au maximum. Les combinaisons de sauts ne doivent pas comporter plus de 2 sauts.
- d. Aucun saut ne doit être exécuté plus de 2 fois. Tout saut répété doit être exécuté dans une combinaison ou une séquence.

3 pirouettes (aucune pirouette de difficulté supérieure au niveau B)

- a. 1 pirouette combinée, changement de pied obligatoire
- b. 1 pirouette sautée dans une position sans changement de pied
- c. 1 pirouette de n'importe quelle nature

1 séquence de pas

- a. Une séquence de pas, séquence d'arabesques ou séquence chorégraphiée.

Aucune séquence de pas ou d'arabesques de difficulté supérieure au niveau B

*Remarque : les juges tiennent compte de la première séquence de pas ou d'arabesques du programme répondant aux exigences minimales qui est reconnue.

La notation par calcul de point cumulative sera utilisée (CPC).

ÉPREUVES EN SOLO ET DANSES SUR TRACÉ

Danse de niveau Introduction

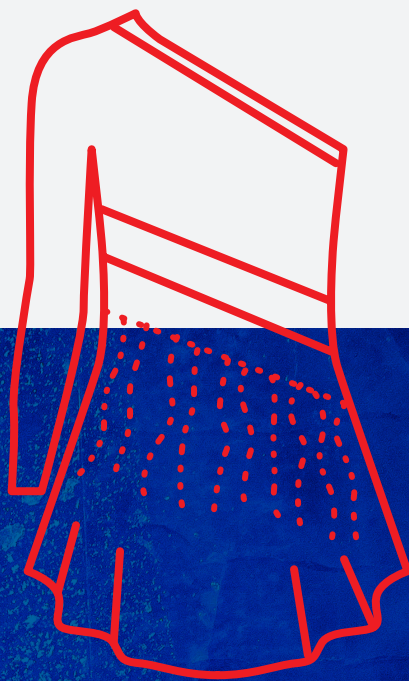
(épreuve en solo offerte aux compétitions régionales et aux compétitions sur invitation seulement)

Les patineurs ne doivent pas avoir réussi aucune évaluation de danse. Les patineurs doivent exécuter les éléments suivants :

- Poussées progressives avant en cercle dans le sens horaire (un cercle complet)
- Poussées progressives avant en cercle dans le sens antihoraire (un cercle complet)
- Chassés avant en cercle dans le sens horaire (un cercle complet)
- Chassés avant en cercle dans le sens antihoraire (un cercle complet)
- Roulé swing avant sur l'axe (deux sur chaque pied)
- Chassé glissé en cercle dans le sens horaire (un cercle complet)
- Chassé glissé en cercle dans le sens antihoraire (un cercle complet)
- Roulés croisés extérieurs avant (deux sur chaque pied)

Veuillez noter que cette épreuve ne donne pas lieu à un classement ni à une médaille. Les patineurs recevront une fiche de rendement et un ruban ou certificat (bronze, argent ou or).

Les éléments de danse de niveau Introduction doivent être exécutés un à la fois et non en séquence continue.



TIRAGE AU SORT DES DANSES SUR TRACÉ

Voir l'annexe A – Tirage au sort des danses 2018-2025 d'Olympiques spéciaux Canada pour la danse de la saison respective.

Danse de niveau 1

Les patineurs doivent avoir réussi l'évaluation complète de danse de STAR 2.

Danse de niveau 2

Les patineurs doivent avoir réussi l'évaluation complète de danse de STAR 3, mais ne doivent pas avoir réussi l'évaluation complète de danse de STAR 5.

Danse de niveau 3

Les patineurs doivent avoir réussi l'évaluation complète de danse de STAR 4, mais ne doivent pas avoir réussi l'évaluation complète de danse de STAR 6.

Danse de niveau 4

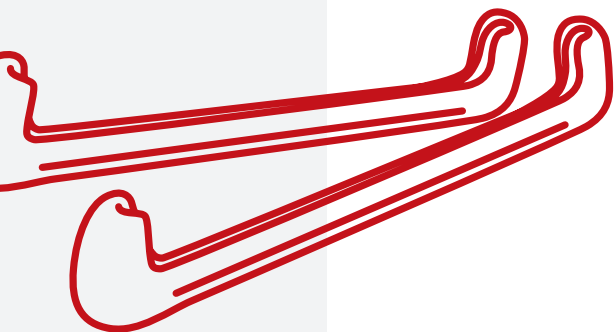
Les patineurs doivent avoir réussi l'évaluation complète de danse de STAR 5, mais ne doivent pas avoir réussi l'évaluation complète de danse de STAR 8.

Danse de niveau 5

Les patineurs doivent avoir réussi l'évaluation complète de danse de STAR 6, mais ne doivent pas avoir réussi l'évaluation complète de danse de STAR 9.

Danse de niveau 6

Les patineurs doivent avoir réussi l'évaluation complète de danse de STAR 9. Aucune restriction concernant le nombre de danses de niveau STAR 10 ou de niveau Or réussies.



ÉPREUVES DE PATINAGE EN COUPLE – STYLE LIBRE

Patinage en couple de niveau 1

Admissibilité : Les deux membres du couple doivent avoir au moins atteint le niveau 3 en style libre. Programme de style libre de patinage en couple d'une durée maximale de 1 min 30 s (musique vocale permise).

Le programme doit inclure 8 des 10 éléments suivants :

- Pirouette synchronisée sur deux pieds
- Pivot avant en couple côte à côte, position au choix
- Arabesque en couple, position au choix
- Saut de lapin synchronisé, main dans la main
- Séquence de pas en ligne droite
- Levée sur place (pas plus haut que la hauteur des épaules du patineur)
- Poussées-élans avant à l'unisson, main dans la main
- Croisés avant à l'unisson, main dans la main – sens horaire
- Croisés avant à l'unisson, main dans la main – sens antihoraire
- Poussées-élans arrière, main dans la main

Remarque : Les éléments de poussées-élans et de croisés en patinage en couple de niveau 1 seront pris en considération parmi les composantes de programme des habiletés de patinage mais ne seront pas notés individuellement.



Patinage en couple de niveau 2

Admissibilité : Les deux membres du couple doivent avoir au moins atteint le niveau 4 en style libre. Programme de style libre de patinage en couple d'une durée maximale de 2 min (musique vocale permise).

Le programme doit inclure 8 des 10 éléments suivants :

- Croisés arrière, position au choix – sens horaire
- Croisés arrière, position au choix – sens antihoraire
- Fente avec prise, position au choix
- Spirales avec prise, position au choix
- Levée saut de lapin
- Levée avec au plus 1 rotation du patineur et 1 ½ rotation de la patineuse – sans extension complète des bras du patineur
- Séquence de pas (tracé facultatif, au moins 8 pas) en ligne droite, circulaire ou en serpent
- Saut synchronisé (au choix)
- Pirouette synchronisée sur un pied, 3 rotations
- Pirouette en couple sur un pied, position au choix, 3 rotations

Les éléments suivants sont **INTERDIT** dans ce programme :

- a. Levée au-dessus de la tête impliquant une extension complète des deux bras du patineur
- b. Spirale de la mort
- c. Lancés

Patinage en couple de niveau 3

Admissibilité : Un des membres du couple doit avoir au moins atteint le niveau 4 en style libre. Un des membres du couple **DOIT** avoir atteint un niveau supérieur au niveau 4 en style libre. Programme de style libre de patinage en couple d'une durée maximale de 2 min 30 s (musique vocale permise).

Le programme doit inclure les éléments suivants :

- 1 pirouette en couple
- 1 pirouette en solo
- 1 saut en solo
- 1 séquence de pas
- 1 levée
- 1 saut lancé
- 1 spirale de la mort (modifiée)

NIVEAU MAÎTRE – STYLE LIBRE

Épreuves de patinage en simple des niveaux Maître

Les épreuves des niveaux Maître 1/2 et Maître 3/4 permettront à un patineur de descendre d'un niveau, mais les épreuves des niveaux Maître **ne sont pas admissibles** pour le volet provincial, les Jeux du Canada ou les Jeux mondiaux.

Afin de participer à une épreuve de niveau Maître, l'athlète doit être âgé d'au moins 25 ans le 1er juillet précédant la compétition. Ces épreuves sont destinées aux athlètes qui ne sont plus aptes à se conformer aux exigences de programme reliées à leur classement. Par exemple, un patineur qui se conformait aux exigences de programme pour le niveau 3 de style libre, mais qui, dû à l'âge ou à une blessure, n'est plus capable d'exécuter les éléments requis, mais qui ne peut passer au niveau inférieur en raison des règlements d'Olympiques spéciaux. Ce patineur passerait au niveau Maître pour lequel il est capable d'exécuter les éléments requis, soit Maître 1/2 ou Maître 3/4, etc. **Une fois qu'un patineur passe à une épreuve de niveau Maître, il doit y rester.**

Épreuves des niveaux Maître 1/2 – Style libre

Pour les patineurs qui exécutent les éléments du niveau 6 ou inférieur de Patinage Plus. Programme de style libre d'une durée **maximale** de 1 min 30 s (musique vocale permise).

7 éléments en tout

4 sauts

- a. Saut puissant
- b. Saut puissant avec rotation
- c. Saut glissé avant sur deux pieds
- d. Saut glissé arrière sur deux pieds

1 pirouette

- Pirouette avant sur un pied (carre spiralée à partir d'une position stationnaire ou croisés arrière)

1 mouvement de transition

- Arabesque avant

1 autre

- Séquence de poussées arrière et de glissés

Aucune répétition d'un saut, d'une pirouette ou d'une arabesque. Aucun élément supérieur à ceux de l'étape 6 du programme Patinage Plus. Voir les critères d'évaluation du programme Patinage Plus de Patinage Canada. Les juges notent les aspects suivants : habiletés de patinage, performance et exécution.



Épreuves des niveaux Maître 3/4 – Style libre

Pour les patineurs qui ne maîtrisent pas plus de 5 sauts simples. Programme de style libre d'une durée **maximale** de 2 min (musique vocale permise).

9 éléments en tout

5 sauts

- a. Simple salchow
- b. Simple boucle piquée
- c. Combinaison saut de valse + simple boucle piquée
- d. Simple boucle
- e. Combinaison de sauts (pouvant inclure un saut flip ou un saut Lutz)

2 pirouettes

- a. Pirouette arrière debout
- b. Pirouette assise ou arabesque avec entrée avant, sans changement de pied, sans entrée sautée et sans variation de positions. Une pirouette avant debout est interdite.

1 séquence d'arabesques avant

- a. Une séquence de deux arabesques avant sur chaque pied, séparée par 8 pas au maximum et sans appui sur la carre intérieure ou extérieure. Chaque arabesque doit être maintenue pendant un minimum de trois secondes.

1 séquence de virages

- a. Virage trois avant extérieur, croisés arrières et Choctaw arrière intérieur – 4 répétitions (**deux séquences par pied doivent être exécutées, p. ex. : D-G-D-G**).

Aucun saut, pirouette ou arabesque supplémentaire. Aucun élément supérieur à ceux de STAR 2. Voir les critères d'évaluation de STAR 2. Les juges notent les aspects suivants : habiletés de patinage, performance et exécution selon les critères d'évaluation de STAR 2.

Règles

C. Mouvements interdits

Les mouvements suivants ne sont permis dans aucun programme à aucun niveau.

- Les éléments de type sauts périlleux, y compris la roue, les culbutes à l'envers et les roulades sur la glace.
- Se coucher sur la glace ou position agenouillée prolongée sur les deux genoux sur la glace, en position stationnaire à n'importe quel moment, y compris les écarts sur la glace.
- S'agenouiller ou glisser sur la glace (sur les deux genoux, sur les jambes ou sur plusieurs parties du corps) ou se soutenir d'une main ou des deux mains sur la glace.

D. Formation des divisions

Chaque groupe peut compter un maximum de huit (8) patineurs. Quand il y a plus de huit (8) patineurs inscrits à un niveau, une ronde de division s'impose. En cas de nombre impair de patineurs, le groupe le plus nombreux formerait le groupe « A » (groupe du plus haut niveau) pour la ronde de division.

E. Ronde de division en vue des finales

S'il faut former des divisions, on assigne les patineurs à un groupe d'échauffement. Dès qu'un groupe termine son échauffement, sa compétition commence (Groupe d'échauffement 1 – Groupe de compétition 1).

Aucun résultat ne sera affiché, seulement les groupes dans lesquels les patineurs s'exécuteront en finale.

En présence d'un nombre impair de patineurs, les patineurs du groupe de plus haut niveau seront en nombre impair.

En cas d'égalité, les notes de composantes de programme serviront à départager les patineurs. S'il y a toujours égalité, le patineur ayant le moins d'évaluations mérite départagera l'égalité, suivi du nombre d'évaluations bronze, etc.

En ronde de division en danse, les patineurs n'exécutent qu'une seule danse (choisie au hasard le jour de la compétition).

F. Entraînement et échauffement

1) Glace d'entraînement

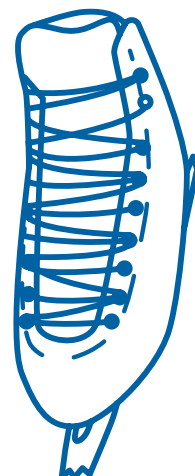
- Maximum de 10 patineurs sur la glace
- Les entraîneurs ne sont pas admis sur la glace pendant les séances d'entraînement
- Les patineurs s'entraînent par niveau et non par section

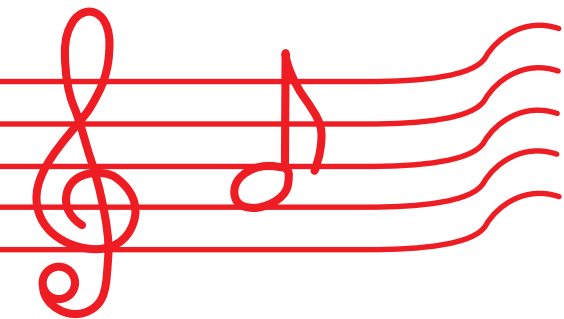
2) Échauffement

- Les entraîneurs ne sont pas admis sur la glace pendant les séances d'échauffement.
- Les entraîneurs doivent avoir facilement accès aux athlètes, par des portes ouvertes ou des ouvertures dans la baie vitrée.

G. Sécurité en compétition

- Toutes les portes ou tous autres accès à la glace doivent être fermés durant les épreuves (quand les patineurs s'exécutent).





H. Musique

La musique vocale est permise pour toutes les épreuves. Celle-ci doit être appropriée pour tous les âges.

Au moment de l'inscription, chaque concurrent doit fournir deux CD pour la compétition. Un CD doit porter la mention « original » et l'autre, utilisé comme copie de sécurité, la mention « copie ». **(Vérifier l'annonce de tenue de compétition pour les exigences exactes en matière de soumission de musique.)**

Toutes les pièces utilisées doivent relever du domaine public ou des sociétés de perception des droits d'exécution. Il incombe aux concurrents qui s'exécutent au son d'une musique composée spécialement pour leur programme, en tout ou en partie, d'obtenir l'autorisation écrite de l'auteur d'utiliser cette musique à la radio ou à la télévision ou d'obtenir l'autorisation nécessaire des sociétés compétentes pour la perception des droits d'exécution.

Exigences relatives à la musique :

- a. Un seul programme doit être enregistré sur chaque CD.
- b. Il doit s'écouler moins de deux seconds entre l'amorce du CD et le début de la musique.
- c. Le nom du concurrent, son niveau et la durée de la musique doivent être indiqués sur l'étiquette du CD.

Pour les épreuves de danse, les patineurs peuvent choisir toute musique de danse des séries de Patinage Canada, de la musique de danse de l'Union internationale de patinage ou de la musique supplémentaire approuvée par Patinage Canada pour les danses sur tracé.

I. Code vestimentaire, accessoires et casques

1. Vêtements

Sauf indication contraire, les tenues de patinage doivent être conformes aux exigences définies dans les règlements officiels de Patinage Canada, Compétitions, 2.7. Vêtements.

2.7. Vêtements

Patinage en simple, patinage en couple, danse sur glace et patinage artistique

Dans toutes les disciplines, les vêtements des concurrents doivent être sobres, dignes et appropriés pour une compétition sportive. Ils ne doivent pas être criards ou théâtraux. La tenue vestimentaire peut toutefois refléter le caractère de la musique choisie. Les vêtements ne doivent pas donner une impression de nudité excessive qui ne convient pas à la discipline. Pour les compétitions nationales, la neutralité de genre s'applique en matière de vêtements. Les patineurs peuvent choisir, sans aucune restriction, de porter une jupe, une robe, un pantalon ou des collants.

Les juges et l'arbitre appliqueront une déduction pour les vêtements qui ne se conforment pas à ces règlements.

Les accessoires ne sont pas permis. Les juges et l'arbitre appliqueront une déduction pour l'utilisation d'un accessoire.

Les ornements sur les costumes ne doivent pas être détachables. Si une partie du costume tombe sur la glace, l'arbitre appliquera une déduction. Un patineur qui choisit de porter un casque de hockey homologué CSA durant une compétition ou une évaluation ne fera pas l'objet de déductions relativement au port de casque.

2. Accessoires

Les accessoires ne sont pas permis. Tout article tenu à la main ou enlevé durant la performance est considéré comme un accessoire. Par exemple, un chapeau porté durant le programme n'est pas considéré comme un accessoire, mais peut le devenir s'il est enlevé volontairement durant la performance. Si une partie du costume tombe d'elle-même durant la performance, elle n'est pas considérée comme un accessoire.

3. Casques

- Tous les concurrents au niveau 1 doivent porter un casque homologué CSA.
- Tous les patineurs n'ayant pas réussi l'étape 5 (les patineurs au niveau 2) doivent porter un casque homologué CSA.

Remarque : Tous les patineurs au niveau 2 qui ont réussi l'étape 5 doivent fournir une photocopie de leur fiche de rendement comme preuve lors de leur inscription, sinon ils devront porter un casque pour la compétition (sans exception).

J. Feuilles de programme prévu

Obligatoire pour toutes les épreuves de style libre et de patinage en couple.

***Les entraîneurs et les patineurs** sont tenus de remettre les feuilles de programme prévu au moment de l'inscription à toute épreuve de patinage en simple et en couple.

K. Notation

Toutes les épreuves donnent lieu à un classement. Le classement final sera affiché, mais pas les notes totales. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'annexe sur la notation.

L. Fiches de rendement

Après l'épreuve, les patineurs recevront tous une fiche de rendement. Cette fiche de rendement présente une évaluation de chaque élément prescrit et de chaque composante de programme ou la note du CPC, selon l'épreuve et le niveau.





M. Médailles

All skaters placing first through third will receive a medal. (No medals will be awarded for Introductory Dance)

N. Progression au niveau de compétition supérieur

- a. Les patineurs ou les équipes répondant aux critères suivants sont tenus de passer au niveau supérieur au cycle de compétition suivant.
 - Ont vaincu au moins un (1) autre patineur inscrit ou une autre équipe inscrite aux Jeux d'hiver d'Olympiques spéciaux Canada (épreuves de patinage en simple seulement).
- b. Les patineurs ou les équipes qui deviennent des champions nationaux dans une catégorie où ils se trouvaient seuls en compétition, à des jeux nationaux, peuvent s'inscrire au même niveau pour une compétition nationale ultérieure. Il appartiendra à l'entraîneur d'inscrire l'athlète dans la catégorie appropriée.
- c. Si un patineur ou l'équipe se trouve dans un niveau divisé en groupe d'habiletés, seul le médaillé d'or du groupe le plus élevé est tenu de passer à un niveau de compétition supérieur.

O. Entraîneurs

Tous les entraîneurs doivent être actuellement inscrits auprès de Patinage Canada et d'Olympiques spéciaux Canada. Veuillez consulter la politique d'Olympiques spéciaux Canada pour les exigences du PNCE.

Afin d'accompagner un athlète de niveau 1 ou de niveau 2, l'entraîneur doit au moins détenir le statut formé de Patinage Plus. Pour accompagner un athlète au niveau 3 et plus ou d'assister à une épreuve de danse ou de patinage en couple, l'entraîneur doit au moins détenir le statut d'entraîneur régional en formation.

P. Niveaux

Durant le cycle de compétition qui s'étend sur 4 ans, les patineurs peuvent passer à un niveau supérieur. Les patineurs ne peuvent pas passer à un niveau inférieur, sauf s'ils participent aux épreuves de niveau Maître.

ANNEXE A

Tirage au sort des danses sur tracé 2018-2025 d'Olympiques spéciaux Canada

	2018-2019	2019-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Niveau 1	Valse hollandaise	Canasta	Valse hollandaise (2)	Canasta (3)	Valse hollandaise (2)	Valse hollandaise (2)
	Canasta	Baby Blues	Canasta (3)	Baby Blues (3)	Baby Blues (3)	Canasta (3)
Niveau 2	Fiesta	Swing	Fiesta (3)	Swing (2)	Swing (2)	Fiesta (3)
	Willow	Fiesta	Willow (2)	Fiesta (3)	Willow (2)	Willow (2)
Niveau 3	Ten Fox	Ten Fox	Ten-Fox (3)	Ten Fox (3)	Fourteenstep (4)	Fourteenstep (4)
	Fourteenstep	Valse européenne	Fourteenstep (4)	Valse européenne (2)	Valse européenne (2)	Ten Fox (3)
Niveau 4	Valse européenne	Valse européenne	Valse américaine (2)	Foxtrot (4)	Tango (2)	Rocker (4)
	Tango	Rocker	Foxtrot (4)	Tango (2)	Rocker (4)	Valse européenne (2)
Niveau 5	Rocker	Blues	Samba (2)	Paso (3)	Paso (3)	Rocker (4)
	Blues	Kilian	Valse Starlight (2)	Valse Starlight (2)	Rocker (4)	Blues (3)
Niveau 6	Valse Westminster	Quickstep	Valse viennoise (3)	Valse viennoise (3)	Tango argentin (2)	Valse Westminster (2)
	Quickstep	Valse Starlight	Cha Cha (2)	Tango argentin (2)	Valse Westminster (2)	Quickstep (4)

Le nombre de séquences à exécuter est indiqué entre parenthèses après chaque danse et peut être trouvé dans les règlements officiels de Patinage Canada, Compétitions, 3.5. Séquences de danses sur tracé.